



Communiqué
Paris, le 22 décembre 2023

La Scam salue les nouvelles mesures du CNC en faveur de la création.

A l'occasion de l'année du documentaire, le CNC manifeste son intérêt pour le genre audiovisuel par un accompagnement renforcé pour les auteurs et autrices, avec un dispositif de soutien à l'écriture en amont de la création.

Après la publication du rapport de l'Igac qui pointait une baisse régulière des revenus et une précarité toujours plus forte des créateurs, la Scam salue les dispositions prises par le CNC, et particulièrement :

- La nouvelle aide à l'écriture de série de documentaire de création pour des autrices et auteurs confirmés et collaborateurs d'écriture, à l'heure où le genre est de plus en plus plébiscité par le public.
- Les aides sélectives au développement prospectif, lorsque le financement de l'œuvre par un diffuseur n'est pas encore garanti, qui sont désormais ouvertes au documentaire, avec la mise en place d'un soutien dédié à la série de documentaire de création.

La Scam salue également l'attention apportée par le CNC aux conditions de rémunération des auteurs et des autrices, tant en ce qui concerne leur montant que le calendrier de leur versement puisque désormais l'accès des sociétés de production aux aides au développement et à la préparation sera conditionné à la présentation d'une attestation de premier versement effectif au bénéfice de l'auteur ou l'autrice.

Le documentaire, genre propice à la nuance, à la réflexion et à la multiplicité des points de vue est vecteur de valeurs indispensables à toute société démocratique. A l'heure de l'hybridation des formes et de la mutation des formats, la diversité des écritures documentaires participe à la richesse du paysage audiovisuel français.

Contact presse : Florence Narozny
florence@lebureauflorence.fr – 06 86 50 24 51